



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Service national d'Ingénierie aéroportuaire**  
« Construire ensemble, durablement »

SNIA Sud-Ouest  
Unité domaine et servitudes

Nos réf. : N° 2082

Vos réf. : votre courrier reçu le 2 novembre 2020

Affaire suivie par : Marie-Christine Texier

[snia-ds-bordeaux-bf@aviation-civile.gouv.fr](mailto:snia-ds-bordeaux-bf@aviation-civile.gouv.fr)

Tél. : 05 57 92 81 61

Mérignac, le 16 novembre 2020,

D.D.T.de la Vienne  
SHUT/ADS

par mail :

[martine.bonneau@vienne.gouv.fr](mailto:martine.bonneau@vienne.gouv.fr)

**Objet : PC 086 194 20 X0083 – Grand Poitiers Photovoltaïque – Poitiers**

T:\UDS\Servitudes\5 Poitou-Charentes\DPT 86\URBA\2020\Photovoltaïque\Autorisation\Poitiers\Grand Poitiers PhotoV\_route de Chardonchamps.odt

Par courrier cité en référence, vous nous adressez pour avis, une demande de permis de construire déposée par Grand Poitiers Photovoltaïque SAS, représenté par Monsieur Emmanuel Julien, pour la création d'une centrale photovoltaïque au sol et ses locaux techniques, sur un terrain sis route de Chardonchamps sur la commune de Poitiers.

Le projet est concerné par les servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Poitiers-Biard.

Je vous informe que la hauteur du projet, 3,50 m, respecte les contraintes de hauteur imposées par les servitudes sus-visées.

Selon les dispositions de la note d'information technique du 27 juillet 2011 relatives aux avis de la DGAC sur les projets d'installations de panneaux photovoltaïques à proximité des aérodromes, le projet est situé dans un rayon supérieur à 3 km de l'aérodrome sus-visé.

En conséquence, l'installation de cette centrale solaire de 24 343 m<sup>2</sup> n'appelle pas de remarques particulières.

Toutefois :

- dans le cas où l'utilisation d'engin de levage serait nécessaire à la réalisation des travaux l'entreprise devra soumettre **au moins trois (3) semaines avant tout démarrage des travaux**, un dossier d'implantation de grues (coordonnées WGS84 DMS, hauteur hors sol de l'engin de levage prévu ainsi que la date d'installation et la durée du chantier) au guichet DGAC par mail à : [snia-ds-bordeaux-bf@aviation-civile.gouv.fr](mailto:snia-ds-bordeaux-bf@aviation-civile.gouv.fr) ou par courrier à : D.G.A.C / S.N.I.A Sud Ouest – Unité Domaine et Servitudes – Aéroport Bloc Technique – TSA 85002 – 33688 MERIGNAC Cedex,

En conséquence, j'émet **un avis favorable** à cette demande sous réserve du respect des prescriptions supra mentionnées.

L'adjoint au Chef du SNIA Sud-Ouest

  
Sébastien Jalet